



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Orléans, le 05 juillet 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Bourses Talents » – campagne 2024/2025

Une aide pour préparer un concours de la fonction publique

Véritable soutien en faveur de l'égal accès à la fonction publique, le dispositif « Bourses Talents » démarre à compter du 17 juin 2024 dans la région Centre-Val de Loire .

Ce dispositif vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique de **catégorie A ou B** ainsi qu'à un emploi en qualité de **magistrat**.

Les bourses Talents recouvrent deux dispositifs parallèles :

- Les **bourses Talents de droit commun** accordées aux personnes préparant un concours en dehors d'une Prépa Talents
- Les **bourses Talents « Prépas Talents »** destinées aux candidats présents dans le cycle de formation dénommé :
 - "Prépas Talents" du service public au sein de l'université d'Orléans;
 - "Prépas Talents" de l'antenne régionale de l'école nationale de la magistrature à Orléans.

Le montant des bourses Talents varie selon ces deux catégories de bénéficiaires :

- 4 000 euros pour les bourses distribuées aux personnes inscrites dans une Prépa Talents,
- 2 000 euros pour les personnes préparant un concours en dehors d'une Prépa Talents.

Pour la campagne 2024-2025, la préfecture de la région Centre-Val de Loire attribuera 18 bourses Talents de droit commun et 15 bourses « prépas Talents », soit 33 bourses au total.

Pour plus d'informations :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire/Actualites/Principales/BOURSES-TALENTS-2024-2025>

Références :

- **arrêté du 5 août 2021 relatif au régime des Bourses Talents dans la fonction publique;**
- **arrêté du 5 août 2021 relatif aux cycles de formation dénommés Prépas Talents préparant aux concours d'accès à certaines écoles ou organismes assurant la formation de fonctionnaires ou de magistrats de l'ordre judiciaire.**
- **arrêté du 13 avril 2023 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour l'année universitaire 2023-2024**